

Quels sont les pays pour lesquels les animaux entrant sur le territoire européen sont dispensés du titrage sérique ?

Il s'agit des pays suivants :

Andorre
Suisse
Islande Liechtenstein
Monaco
Norvège
Saint-Martin
Saint-Siège
Île de l'Ascension
Émirats arabes unis
Antigua-et-Barbuda
Antilles néerlandaises
Argentine
Australie
Aruba
Bosnie-et-Herzégovine
Barbade
Bahreïn
Bermudes
Belarus
Canada
Chili
Fidji
Îles Malouines
Hong Kong
Jamaïque
Japon
Saint-Christophe-et-Nevis
Îles Caïmans
Montserrat

Maurice
Mexique
Malaisie
Nouvelle-Calédonie
Nouvelle-Zélande
Polynésie française
Sainte Lucie
Saint-Pierre-et-Miquelon
Fédération de Russie
Singapour
Sainte-Hélène
Trinidad-et-Tobago
Taiwan
États-Unis d'Amérique (y compris Guam, Samoa américaines, Iles Mariannes du Nord, Porto-Rico et Iles vierges américaines)
Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Îles Vierges britanniques
Vanuatu
îles Wallis-et-Futuna
Mayotte

Cette liste, établie par la Commission européenne, peut être modifiée.

